



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2016



Commerce

Noël : la fièvre acheteuse sur internet



32 millions de Français devraient cette année effectuer tout ou partie de leurs achats de Noël sur internet soit 2 millions de plus que l'an dernier ...

... **13,5 milliards €** devraient être dépensés en ligne entre novembre et décembre (+ 10% par rapport à 2015)

La dépense moyenne
sur internet
pour Noël 2016



Ce sont les seniors qui alloueront le plus
gros budget à leurs achats en ligne

233 €
50-64 ans

246 €
65 ans et plus



@ Les cyberacheteurs privilégieront ...



Sources : AFP - Fevad

Tous les écrans seront utilisés
par les internautes pour préparer
et commander des cadeaux en ligne



ordinateurs
67%



tablettes
21%



smartphones
13%

INFOGRAPHIE CL

Généériques: la Charente peut encore mieux faire

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

«**D**epuis que vous me prescrivez le générique, ma tension remonte, ça me gratte, docteur, ça marche moins bien.» Voilà un florilège d'arguments entendus dans les cabinets des médecins, où pour certains patients, les génériques, c'est pas du tout automatique. Chez les pharmaciens également, une proportion de malades rechignent encore. «*Et pas forcément qu'en milieu rural ou parmi les personnes âgées*», souligne Noël Martin, président du syndicat de médecins MG Charente. Si huit Français sur dix y ont désormais recours pour se soigner, les génériques sont encore mal appréciés et la France fait moins bien que l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Une méfiance généralisée

Le tour d'horizon en Charente n'est, pour une fois, pas trop mauvais: le département se classe 3^e au niveau régional pour la délivrance des génériques. Avec un taux même supérieur au taux national (voir l'infographie). Pourtant, les idées reçues les concernant ont la vie dure. Certains clients n'en démordent pas: ils ne soignent pas pareil que l'original. «*Je suis contre*, martèle ainsi Cécile, 74 ans. *Pour mes allergies, je*

vois bien que ça ne fait pas le même effet.» La septuagénaire les prend quand même car sinon, pas de tiers-payant. C'est la règle en effet: on doit faire l'avance si on refuse le générique. «*Et avec ma petite pension, je ne peux pas me le permettre*», regrette la retraitée.

Zoubeda, traitée pour de la tension, n'a pas de problème pour prendre les génériques, s'il s'agit du paracétamol ou d'antibiotiques... «*mais je ne veux pas pour la tension. J'ai déjà*

essayé et ça faisait comme si je ne prenais rien du tout», refuse la quinquagénaire. «*On constate une méfiance généralisée envers les médicaments*, observe de son côté cette pharmacienne de l'ouest Charente. *Des affaires comme le Médiateur jaillissent négativement sur les génériques. Et les autorités n'ont pas bien organisé les choses: on doit faire face à l'agressivité de certains qui ne comprennent pas.*»

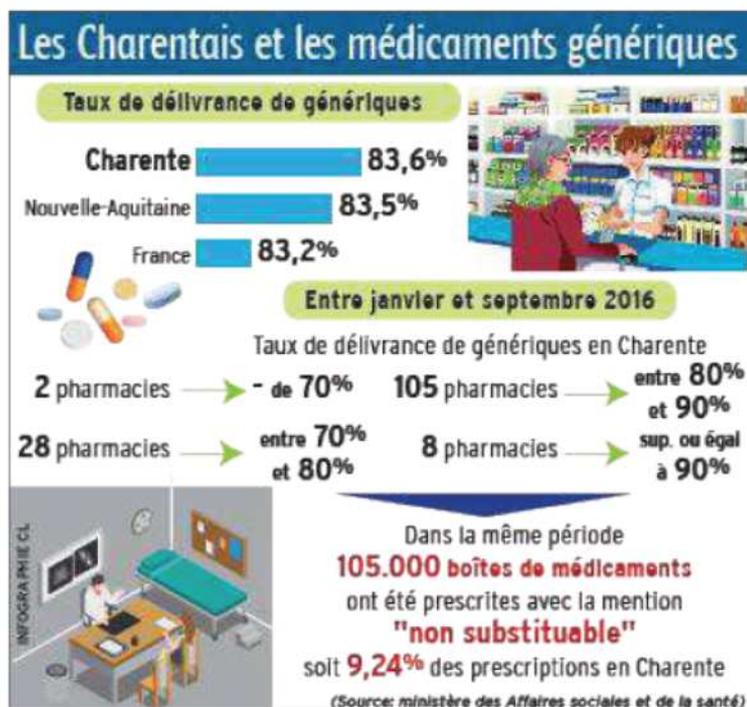
Dans ce contexte, pas facile de faire

entendre la pourtant grosse voix de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) qui fait tout pour que les Français prennent le réflexe «généériques», y compris inciter financièrement les médecins et les pharmaciens à atteindre certains objectifs. «*Le taux charentais de délivrance des génériques est de plus de 83%. Et l'objectif de substitution national est de 86%. Il reste donc un potentiel de délivrance important, et nous y travaillons, en ville comme dans les hôpitaux*», fait remarquer Nathalie Etcheverria, directrice de la CPAM 16.

Les génériques présentent un intérêt économique. Ils sont moins chers en moyenne de 30% que le médicament d'origine et en cinq ans, ils ont fait économiser 7 milliards d'euros à la Sécurité sociale. «*On réussit ainsi à rembourser de nouveaux traitements au prix élevé, en cancérologie ou contre l'hépatite C par exemple*», décrit Jean-Michel Perochon, médecin-conseil chef à la CPAM de la Charente.

Uniquement de la faute des patients?

Si la campagne du ministère de la Santé est essentiellement axée sur la pédagogie envers les patients, les professionnels de santé ont aussi de la marge pour prescrire plus de génériques. Depuis 2015, les médecins doivent ainsi rédiger leurs ordonnances en utilisant la Dénomi-



nation commune internationale (DCI) qui donne le nom de la molécule plutôt que celui de la «marque» du médicament. Au début de l'année pourtant, seuls 27% des médicaments étaient ainsi prescrits (1). Et l'influence des laboratoires pharmaceutiques avec leurs visiteurs médicaux n'est pas non plus étrangère à ce pli. *«Sur ce sujet, on compte beaucoup sur du changement avec les jeunes générations mais pour leur permettre de prescrire librement, il faut leur garantir une formation continue indépendante, c'est-à-dire non financée par l'industrie pharmaceutique»*, défend Noël Martin qui tient également à rappeler la réalité actuelle d'une profession surbookée et épuisée: *«Parfois aussi, on lâche devant l'impossibilité de remporter l'adhésion du patient au générique. Les objectifs se heurtent à la réalité du terrain: comment voulez-vous vous battre sur ce sujet dans les conditions actuelles d'exercice?»*

La CPAM 16 envoie chaque année 500 courriers de rappel aux assurés qui auraient pu prendre le générique et qui ne l'ont pas fait. Une proportion infime sur les 250.000 personnes couvertes en Charente. N'empêche. *«Chacun a la responsabilité d'utiliser au mieux les ressources de l'assurance maladie. Il en va de la pérennité du système de sécurité sociale»*, appuie Noël Martin.

(1) Source: enquête UFC-Que Choisir janvier 2016.

Génériques: comment ça marche?

Les médicaments génériques ne sont pas des médicaments low-cost ou de seconde zone: *«Ce sont des médicaments dont l'exclusivité commerciale est terminée et dont le brevet tombe dans le domaine public, au bout de dix ans d'exploitation par le laboratoire qui les a mis au point»*, définit Nathalie Etcheverria. Ils peuvent donc être commercialisés moins cher car ils ont été financièrement amortis: *«Le principe actif est le même que le médicament original. Souvent d'ailleurs, le laboratoire qui fabrique le médicament de "marque" fabrique le générique dans les mêmes usines»*, fait remarquer Jean-Philippe Brégère, président du syndicat des pharmaciens d'officine (USPO) en Charente et lui-même pharmacien à Soyaux. *«Les contrôles sont rigoureusement les mêmes, comme les médicaments princeps, les génériques font l'objet d'un dossier d'autorisation de mise sur le marché instruit par l'Agence nationale du médicament.»* Ils sont certes fabriqués pour beaucoup à l'étranger, *«mais toutes les usines chimiques sont désormais en Inde, au Brésil ou en Chine, même les médicaments de marque sont fabriqués là-bas»*, décrit encore Jean-Philippe Brégère. Depuis 1999, les pharmaciens peuvent substituer un générique à un princeps. Pour empêcher cette substitution, le médecin doit écrire à la main la mention *«non substituable»* sur l'ordonnance. En Charente, moins de 10% de la prescription globale de médicaments comporte cette mention. Actuellement, trois classes de médicaments ne sont pas, ou très difficilement substituables par des génériques: les anti-épileptiques, les hormones thyroïdiennes et les antiagrégants plaquettaires.

Voiture électrique

Les constructeurs découvrent qu'ils ont perdu le super banco régional

Six mille euros d'aides de l'État. Plus 1.000€ de la Région. Les constructeurs automobiles avaient de sérieux arguments pour vendre les voitures électriques. De quoi rendre accessible des véhicules à plus de 25.000€. Depuis le début de l'année et la fusion des régions, Nouvelle-Aquitaine n'a pas reconduit cette aide de 1.000€ créée par Poitou-Charentes. La nouvelle région préfère «attribuer des aides pour structurer une filière plutôt que de faire du saupoudrage», arguant également que ce n'est pas «une prime de 1.000€ qui déclenche l'achat».

Ce message, pourtant clair de la région, n'est pas remonté jusqu'aux succursales de vente. Chez Renault, «nous n'avons reçu aucune information officielle dans ce sens», assure Jean-Marc Lebon, directeur de la concession d'Angoulême, qui devrait vendre une cinquantaine de Zoé cette année. «Autant, on fait de la prime d'État de 6.000€ un argument, autant la prime régionale était évoquée sans donner de chiffre», modère-t-il. Chez Nissan, même constat. «C'est regrettable

que l'aide s'arrête», déplore David Mayoux, patron de la concession Nissan d'Angoulême, qui devrait vendre une vingtaine de Leaf en 2016. Malgré ce manque d'information, les deux concessionnaires affirment qu'aucun de leurs clients n'a manifesté sa déception de ne pas percevoir ces 1.000€.

À l'échelle régionale, un collectif (1) de 25 personnes est train de se mettre en place. À la manœuvre, Marie Abeaux, habitant Poitiers. «J'ai acheté ma voiture électrique en début d'année. Le vendeur m'a parlé de la prime régionale. Suite au dépôt de mon dossier, la Région m'a répondu par mail que les aides de Poitou-Charentes seraient normalement reconduites en 2016.» Mais en juillet, Nouvelle-Aquitaine l'informe que la prime a été supprimée. Depuis, elle tente de rassembler les clients dans la même situation qu'elle et réfléchit avec des juristes pour tenter une action.

(1) Collectif Région Réclamation Prime. Contact: reclamation-prime@orange.fr

■ PRIX

Les Étoiles de l'Économie pour faire briller la Charente

Ce soir, ce sont 600 personnes qui célébreront la vitalité du tissu économique charentais, au Castel, à Châteaubernard, à l'occasion des Étoiles de l'Économie 2016. Organisée par *Charente Libre*, en partenariat avec la Région, le Département, GrandAngoulême, Grand-Cognac, la chambre des métiers, le Crédit Mutuel, GRDF, Liséa et la CCI de la Charente, cette soirée sera l'occasion de faire un pied de nez à la morosité.

Parmi les 21 nominés, mis en lumière dans notre supplément

spécial publié mardi, sept entreprises recevront un trophée. Philippe Sauquet, l'Angoumois du comité exécutif de Total, livrera son regard sur l'évolution de l'économie mondiale avant que le public ne découvre le lauréat du prix de l'entrepreneur de l'année.

Pour ne rien manquer de la soirée, l'équipe web de *CL* se mobilise: la cérémonie de remise des récompenses, ainsi que la conférence de Philippe Sauquet, seront retransmises en direct vidéo sur charentelibre.fr, ce soir, à partir de 19h.

Juppé/Fillon: Bonneau met les points sur les «i»

Une absence remarquée, mercredi dernier, à la réunion publique des pro-Juppé à Hiersac alors même que son nom figurait sur les cartons d'invitation. Une présence, toute aussi remarquée, à la réunion des pro-Fillon, à Rouillac, la même semaine. Il n'en fallait pas plus pour que les supporters de François Fillon en Charente y voient «un signe» et l'interprètent comme un changement de camp. «Et avoir le président du Département, c'est un signe fort. Il n'était pas à Hiersac, il était avec nous à Rouillac, c'est un ralliement important», a estimé en réunion lundi soir, un militant. Les supporters de François Fillon ont acquiescé. Sauf que François Bonneau est et reste juppéiste. «Je suis pour

Juppé, c'est clair. Et les supporters de Fillon le savent très bien! Je leur ai dit à Rouillac. À cette réunion, j'accompagnais ma femme. Quand ils m'ont pris en photo sur place, je leur ai même dit de ne pas l'utiliser parce qu'il n'y a pas d'ambiguïté, je soutiens Alain Juppé.»

Sur son absence à Hiersac, François Bonneau indique: «Ça fait des mois que je savais que je n'étais pas disponible à cette date. Les organisateurs de la réunion ont imprimé ces cartons quand même. Je ne pouvais pas y venir ce jour-là. Plutôt que de jeter les cartons et les refaire, ils ont préféré les garder. Mon absence ne signifie pas du tout que j'ai changé d'avis.»

Ça a le mérite d'être clair.

Studyrama revient en dixième année

Le grand salon consacré aux études post-bac s'installe à l'Espace Carat ce samedi. Il s'ouvre à la nouvelle grande région.

Les lycéens ont dû tracer entourer dans leur calendrier la date de samedi. Studyrama, c'est LE rendez-vous à ne pas manquer pour qui veut trouver la formation post-bac qui lui correspond le mieux. Pour sa dixième édition, le grand salon des études supérieures, réinvestit l'Espace Carat. 50 établissements représentant plus de 400 formations dresseront leur stand. «La grande nouveauté, cette année, c'est qu'on élargit le périmètre des formations pour coller à la nouvelle grande région. On essaie d'être le plus complet possible», décrit Arnaud Chabat, directeur régional Sud-Ouest des salons Studyrama.

Comprendre l'admission post-bac

Du DUT au master en passant par la licence et la classe prépa, le salon égrène toutes les possibilités. L'an dernier, 3 400 visiteurs s'y étaient donné rendez-vous. Chaque année, la fréquentation est en hausse de 5 % à



L'an dernier, le salon avait rassemblé 3 400 visiteurs.

Archive Renaud Joubert

10 %. Une évolution intéressante pour le directeur.

«Dans la moitié des cas, les parents accompagnent les enfants. On propose un focus sur la procédure d'admission post-bac pour bien les aider à comprendre», poursuit le professionnel. Selon lui, les filières dites «passion», comme le domaine

de la santé ou les métiers artistiques, sont toujours prises d'assaut. Les études de commerce aussi ont la cote, surtout avec le développement des outils numériques.

J. K.

Studyrama, samedi de 9h30 à 17h30, à l'Espace Carat, à l'Isle-d'Espagnac. Gratuit.

BA 709 : 120 salariés inquiets pour leur avenir

- L'incertitude plane sur l'activité prochaine de deux sous-traitants de la base aérienne
- Un nouveau contrat signé avec un groupe anglais est à l'origine de ce «flou artistique» pour les salariés.

Maurice BONTINCK
m. bontinck@charentelibre.fr

Côté militaire, la base aérienne de Cognac va devenir «le plus grand centre de formation de l'armée de l'air de France» avec le transfert programmé de l'école de chasse de Tours. L'ancien patron de la BA 709 jusqu'à cet été, le colonel Étienne Faury, annonçait même au moment de son départ l'arrivée de «150 militaires de plus d'ici 2020» à Cognac.

Côté civil et sous-traitants de la base, c'est en revanche l'inquiétude : l'armée vient de choisir le groupement anglais Babcock pour s'occuper d'une partie de la formation des pilotes et de la maintenance des avions. Un contrat rebaptisé «Fomedec» (1) - après s'être appelé «Cognac 2016» - qui doit permettre à l'armée de faire environ 110 millions d'euros d'économie par an.

Depuis 2006, c'est le concurrent anglais de Babcock, autrement dit Airbus et sa filiale Cassidian (90 salariés) qui détiennent le contrat. Les 47 employés de Daher, lui-même sous-traitant de

Les syndiqués FO de Cats et Daher ont exprimé leurs inquiétudes hier matin, après la perte du contrat avec l'armée. Photo M.-A. B.

Cassidian, assure la maintenance et la logistique des avions (lire encadré ci-dessous).

Fin du contrat en avril

«La fin du contrat est prévue pour le 17 avril 2017, explique Roland Plantard, délégué FO chez Daher. En perdant ce contrat Fomedec, notre inquiétude est de voir partir une majorité des salariés chez le concurrent anglais.»

Pour le moment, c'est surtout «le flou artistique le plus complet», expliquaient les délégués du personnel FO de Cassidian, lors d'un point presse hier à Angoulême. «Nous n'avons plus de contrat le 18 avril prochain, mais en même temps les avions et les pilotes auront toujours besoin de voler...»

Ce qui inquiète surtout les salariés et leurs représentants syndicaux, c'est la possibilité de voir le nombre d'emplois diminuer et/ou d'être dé-

localisés. Le patron de Cassidian, Philippe Blattner, a beau déclarer à *Sud Ouest* «être attentif aux intérêts des salariés», le silence tout militaire de la bien nommée Grande Muette incite les salariés à envisager toutes les hypothèses.

Questions sans réponse

Pendant que le ministère de la Défense refuse de confirmer le choix de Babcock (2) paru depuis le début du mois sur les blogs spécialisés, puis cette semaine dans *Sud Ouest*, les représentants du personnel Cats et Daher réclament déjà des garanties sur leur avenir. «À l'heure actuelle, aucune infrastructure aux normes, mis à part nos locaux, n'est disponible sur Cognac. Et notre concurrent n'a pas devant lui les deux années de formation nécessaires pour ses employés. Je ne vois qu'une solution : que Babcock rachète Cassidian à Airbus, imagine Roland Plantard. Mais à quel prix ? Notre concurrent a prévu de faire fon-

”
Nous n'avons plus de contrat avec l'armée le 18 avril. En même temps, les avions et les pilotes auront toujours besoin de voler...

tionner le contrat avec une cinquantaine de salariés [contre 120 aujourd'hui, NDLR]»...

Les deux entreprises françaises comptent sur l'armée pour leur assurer à Cognac une partie de la formation des pilotes, celle dite «du tronc commun», quand Fomedec s'occupe de la «pré-spécialisation». Mais les syndicats se demandent aussi si les activités civiles ne vont pas partir vers les bases aériennes de Salon-de-Provence ou Avord, dans le cadre d'une restructuration. «Ce qui peut arriver à Tours peut se passer à Cognac», s'inquiète le syndicat FO, en référence à la fermeture de l'école de chasse d'ici 2020. Chacun espère des réponses dès la fin de semaine, avec la tenue par exemple d'un comité d'entreprise chez Airbus. Le temps presse.

(1) Fomedec: Formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse.

(2) Contacté par CL, le ministère explique que «le contrat évoqué n'est pas encore notifié et le service communication de la Délégation générale de l'armement n'a pas de commentaires à ce sujet».

Cats et Daher, destins liés

Depuis 2006, Cassidian aviation training services (Cats), filiale du géant EADS, assure la maintenance des avions de la BA 709 de Cognac. Ce contrat qui court jusqu'en avril prochain ne serait pas reconduit. Cats, dont le siège est à Cognac, assure par ailleurs l'entretien des appareils des bases aériennes d'Avord (Cher), Lann-Bihoué (Morbihan), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et Lanvéoc-Poulmic (Finistère). Le chiffre d'affaires de cette société qui emploie 70 personnes, était de 26 millions d'euros en 2015. Cats est présidée par Laurent Blattner, ancien officier-mécanicien, trente ans dans l'armée.

En 2012, il disait: «Si dans quatre ans le contrat n'est pas renouvelé avec la base aérienne de Cognac, le management et une partie de nos activités resteront ici.» Sur la base aérienne, il y a un autre sous-traitant, une unité du géant de l'aéronautique le constructeur d'avions Daher (ex-Socata), qui y emploie 47 personnes. Elle agit comme sous-traitant de Cats depuis 2006. «Depuis dix ans, une très forte unité s'est construite entre nos deux sociétés, explique le délégué du personnel de Daher, Roland Plantard. Cela a permis de réaliser plus de 252 000 heures de vol sans incident lié à la maintenance».



Laurent Blattner, président de la société Cats, dont le siège est à Cognac.

Photo archives F. B.

GrandCognac offre un sursis d'un an à Transcom

La délégation de service public du réseau de bus de GrandCognac a été prolongée d'un an. L'agglomération planchera sur son avenir.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Transcom, le réseau de transport en commun de GrandCognac, qui fait l'objet de débats réguliers sur son intérêt, son coût, son mode de financement - les entreprises sont soumises à la taxe versement transport - a obtenu hier un sursis d'un an.

Les délégués communautaires de GrandCognac ont décidé hier soir de voter un avenant au contrat de délégation de service public, le prolongeant ainsi jusqu'à fin 2017. *«La création de la future agglomération nous oblige à cet avenant. Il faut assurer la continuité du service et dans le même temps ne rien imposer à nos futurs partenaires. L'idée étant de préparer sereinement le prochain contrat. C'est un vrai tournant pour Transcom»*, a souligné Christel Gombaudo, l'élue de Châteaubernard très impliquée dans ce dossier. Elle a ajouté qu'un cabinet planchait sur *«les meilleures solutions»* à envisager pour l'avenir.

Rappelons qu'en 2015, la fréquentation en légère augmentation (+2,5 % et +26,9 % par rapport à 2012) était de 94 721 voyages sur l'ensemble du réseau, soit 30 % de l'objectif inscrit dans la DSP (316 220). Pour GrandCognac, c'est un effort de près d'un million d'euros par an. Noël Belliot, élu de Cognac, avait fait le calcul dernièrement, estimant qu'un trajet aller-retour coûte à la collectivité deux fois 8,30 euros, soit 16,60 euros.

Hier soir Dominique Souchaud, maire de Saint-Sulpice-de-Cognac,



Les bus Transcom circuleront encore un an. Ensuite rien n'est tranché. Photo archives CL

a déploré une partie de ses collègues en demandant si *«pour faire fonctionner l'économie locale»*, il ne serait pas plus logique de confier les trajets aux taxis... Hors cet intermède haut perché, le conseil communautaire a examiné une bonne vingtaine de dossiers.

Une association pour le pôle des métiers du cognac et du verre. Une association a été créée pour piloter le pôle des métiers du cognac et du verre qui accueillera des formations en tonnellerie, alambics, grands contenants et ouvrier de chai, et développera quatre autres axes : économique, touristique, recherche et développement et partenariats internationaux. Le conseil a voté à l'una-

nimité son adhésion à l'association et désigné Alain Riffaud pour siéger au conseil d'administration.

Une mention qui fait tache. Romuald Cary, vice-président de GrandCognac, a relevé une formulation étonnante dans le règlement indemnitaire des agents de la collectivité. Il y est fait mention d'un complément indemnitaire (les primes) *«tenant compte de la manière de servir»*: *«Cette formulation est très maladroite. J'espère que dans le cadre de la nouvelle agglomération, les employés vont créer des syndicats et faire modifier cette mention.»*

Le tout dernier conseil communautaire avant la création de l'agglomération aura lieu le 14 décembre.

Fin d'année dense pour Eurociné

L'association cognaçaise multiplie les rendez-vous cinéma pour boucler 2016. Deux films et la fête du court-métrage sont au menu.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Après un détour par le salon Littératures européennes le week-end dernier, les responsables de l'association Eurociné Cognac reprennent leur programme traditionnel avec une fin d'année particulièrement dense. Le mercredi 30 novembre, une séance ciné-débat est proposée au public avec la diffusion au Galaxy (20h30) du film «Réparer les vivants», de la réalisatrice Katell Quillévéré, suivie d'un échange avec Marie-Claire Paulet, la présidente de France Adot national. «C'est un film qui traite de la greffe et du don d'organe, adapté d'un roman à succès», détaille Roland Jourzac, vice-président d'Eurociné, lequel interviendra également sur ce sujet, comme greffé du cœur il y a treize ans. Sujet plus léger pour enchaîner le mercredi suivant, 7 décembre et toujours au Galaxy dans le cadre cette fois de l'opération «Ciné-club» (20h30), les tribulations d'un coiffeur plongé dans une aventure rythmée par la filature qu'il organise d'une jeune femme intrigante et qui va changer sa vie, la trame de «Rosalie Blum», une



Roland Jourzac et Nicole Cornibert, détaillent le programme de fin d'année d'Eurociné.

Photo CL

comédie pleine d'imprévus, mélange d'humour et d'émotions.

La fête du court-métrage

«Deux jolis films, récents, qui précéderont la fête du court-métrage qui clôturera notre programme 2016», indique la présidente de l'association Nicole Cornibert. Cette opération se déroulera dans des lieux inédits, non dédiés au cinéma, du 15 au 17 dé-

cembre, à savoir deux restaurants de la ville, l'Astoria et Le Garage, deux centres culturels, l'Espace jeunes et La Cale, et l'école primaire de Genté. Une douzaine de séances sont au programme avec la diffusion, selon les cas, de trois à quatre courts-métrages sur un même thème à chaque fois. De quoi s'offrir une fin d'année tout cinéma avant de reprendre 2017 avec une autre foule de rendez-vous déjà fixés par Eurociné.

Les jeunes dirigeants tournés vers le Sénégal



Loïc Tréguy (au centre), Christine Tardy (2^e à gauche) et Thomas Gonon (à droite), entourés par les jeunes de la Mission locale.

Photo J. D.

Une dizaine de jeunes ont participé lundi soir à la rencontre organisée par le Centre des jeunes dirigeants (CJD) de Cognac, au couvent des Récollets.

Le CJD accueillait Loïc Tréguy, directeur de «Village Pilote», l'ONG (organisation non gouvernementale) qui travaille avec des enfants désocialisés des rues au Sénégal. Christine Tardy, la présidente du CJD de Cognac a rappelé le projet, dénommé «L'Eau d'une vie». Au printemps 2017, les jeunes iront dans un village du Sénégal pour participer au forage d'un puits. Un centre d'accueil pour enfants victimes de violences pourrait être construit à proximité.

Loïc Tréguy, a commenté un film sur ces enfants déscolarisés. «Les animateurs de Village Pilote ac-

cueillent entre 300 et 400 gamins par an, dans un but de scolarisation et de socialisation», a résumé Loïc Tréguy.

«Ce contact des jeunes Français avec les jeunes Sénégalais devrait susciter chez les uns et les autres une forme d'espoir», observe pour sa part Christine Tardy.

Pour illustrer la vision des CJD selon laquelle «l'économie doit rester au service des hommes et non pas les asservir», une recherche de financement du voyage de ces jeunes Français volontaires de la Mission locale en Afrique, conduira les CJD à solliciter des entreprises partenaires du projet. Une soirée de gala, organisée le 31 mai 2017, au Castel de Châteaubernard, témoignera de l'expérience vécue et des résultats obtenus.

Les élus communautaires planchent sur les compétences

Après avoir rappelé les compétences obligatoires et optionnelles de la communauté de communes (CDC) de la région de Châteauneuf, Jean-Paul Zucchi, le président, a souligné que l'aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire et la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires faisaient partie des compétences optionnelles et obligatoires. De ce fait, le conseil a adopté à l'unanimité la compétence obligatoire en matière d'aménagement et de développement économique, le soutien et l'accompagnement des porteurs de projet de développement commerciaux. En compétence optionnelle, le conseil a adopté également les voies de dessertes des zones d'activité communautaires, ainsi que le soutien aux actions entrant dans le champ des disponibilités espace et vie sociale et contrat départemental d'animations.

■ **Annexe de médiathèque à Hiersac.** Possédant un local préfabriqué situé au 12, rue du stade à Hiersac, la municipalité hiersacaise a, dans un but de promouvoir l'accès à la lecture publique, souhaité mettre à disposition de la CDC ce local pour y accueillir l'annexe de la médiathèque intercommunale. Une convention d'usage va être signée entre le président de la CDC et le maire d'Hiersac.

■ **Pôle enfance jeunesse.** Afin de faire face aux dépenses engendrées par la construction et l'aménagement du pôle enfance jeunesse (3 millions d'euros), le conseil communautaire a autorisé le président à signer une ligne d'emprunt de 723 000 euros au taux annuel de 0,93 %. L'absence de versement de subventions promises à ce jour motive cet emprunt.

■ **Élections au Sdeg.** Pierre Berton a été élu titulaire et Monique Martinaud suppléante en tant que délégués au syndicat départemental d'électrification (Sdeg).

■ **Divers.** Soulignant le travail exceptionnel de Lucie Hidraud, secrétaire de la CDC, et Florence Naud, comptable à la CDC, Jean-Paul Zucchi et le vice président, Bernard Popelard, ont soumis au vote le paiement des heures supplémentaires rendues nécessaires par les nombreuses réunions préparatoires à la mutation de la CDC vers la communauté d'agglomérations GrandCognac au 1^{er} janvier prochain.

Le 17 octobre dernier, le comité syndical de Calitom a adopté des modifications dans son règlement: les principales portent sur l'objet syndical, les modalités de délégation, la représentation au sein du comité, la composition du bureau, des dispositions financières, modalités de retrait du syndicat.

**COGNAC
CHÂTEAUBERNARD**

M. et M^{me} Nicole DUPAS,
sa fille et son gendre :
M. et M^{me} Véronique BELLANGER,
M. et M^{me} Thierry DUPAS,
ses petits-enfants ;
Sébastien, Benjamin et Océane,
ses arrière-petits-enfants ;
ses sœurs,
ses beaux-frères et ses belles-sœurs
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M^{me} Huguette RUSZKOWSKI,
née POISVERT,

survenu à l'âge de 91 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 29 novembre 2016, à 10 heures, en la chapelle des Templiers de Châteaubernard, suivies de la crémation, à 14 heures, au crématorium de Saintes.

M^{me} Ruszkowski repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 3, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites vendredi 25 novembre, de 15 heures à 17 heures.

*PF Hervé - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*

Les fonctionnaires en ligne de mire

■ Les candidats à la primaire de la droite veulent réduire le nombre de fonctionnaires

■ Mais restent flous quant à la méthode

■ Suscitant des inquiétudes.

La suppression de 300.000 à 500.000 fonctionnaires préconisée par les deux finalistes à la primaire de la droite risque d'impacter fortement le service public, avec la disparition de pans entiers de ses missions, craignent ses défenseurs.

Car qui dit fonctionnaires, dit pompiers, médecins, infirmiers, policiers, techniciens, ingénieurs, éboueurs, enseignants... 5,4 millions de professionnels au service de l'intérêt général, recrutés sur concours dans leur très grande majorité, représentant environ 20% de l'emploi en France.

En cas d'attentat, de catastrophe naturelle, faudra-t-il payer de sa poche pour être secouru, s'interroge l'union Solidaires de la fonction publique ? 235 euros l'heure pour une intervention de premier secours, 700 euros pour trois ou quatre pompiers et un médecin, tandis qu'une seule journée d'hospitalisation - hors prestations médicales - coûte 781 euros, selon l'OCDE.

Les salaires et pensions des agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, les trois versants de la fonction publique, représentent un coût annuel de 220,1 milliards d'euros.

Au nom de la réduction de la dépense publique, François Fillon prévoit de supprimer 500.000 postes en cinq ans, Alain Juppé 300.000 hors éducation, police, justice et défense.

«C'est totalement démagogique !»,



Où supprimer des postes ? Les deux finalistes de la primaire ne le précisent pas.

Photo AFP

s'insurge Annick Girardin, ministre de tutelle, qui avait ironisé en septembre en proposant «une journée sans fonctionnaires pour voir».

«Des missions entières seraient supprimées», prédit Jean-Marc Canon (CGT).

Les fonctionnaires sont «au cœur de la cohésion sociale», rappelle Mylène Jacquot (CFDT), en s'interrogeant sur l'efficacité, en cas d'attentat, de secours qui seraient confiés au privé.

Le professionnalisme des agents publics avait été unanimement salué au lendemain des attaques de 2015 et cité en exemple par la chancelière allemande Angela Merkel.

Où supprimer ?

«On imagine mal un service des impôts géré par une entreprise privée, tout comme le contrôle des centrales nucléaires», observe aussi Denis Turbet-Delof (Solidaires).

Pour parvenir à leur objectif, les candidats avancent deux leviers: le non-remplacement de départs à la retraite et 39 heures de travail hebdomadaires.

Le premier a déjà été mis en œuvre

durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy avec une réduction sans précédent dans la fonction publique d'Etat (FPE), de 150.000 postes, grâce notamment au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Depuis le début des années 2000, on compte environ 115.000 départs en retraite chaque année. Mais ce volume va s'infléchir dans les prochaines années dans la FPE et la FPH, selon la Cour des comptes, et pourrait encore chuter si l'âge légal de départ reculait à 65 ans, comme le souhaite aussi MM. Fillon et Juppé.

Où supprimer des postes ? Les deux finalistes de la primaire ne le précisent pas.

Depuis 2012, les effectifs sont quasi stables dans la FPE, qui compte 2,4 millions d'agents, dont plus d'un tiers d'enseignants, fin 2014 (-0,3 % sur un an), avec un rééquilibrage au profit de l'Education et depuis les attentats, de la justice et de la police.

En revanche, le nombre d'agents territoriaux (FPT) continue d'augmenter (+0,8%) à 1,9 million, ainsi que celui de la fonction publique hospitalière

(FPH) (+0,7%) à 1,2 million.

Mais alléger les effectifs de la FPT supposerait un changement de la Constitution, les collectivités territoriales étant librement administrées.

Reste l'augmentation du temps de travail des fonctionnaires, qui aurait aussi un coût: «16 à 20 milliards d'euros pour 39 heures» (payées 39) et «8 à 10 milliards pour 37 heures», selon l'entourage de M^{me} Girardin.

«On ne peut pas supprimer un poste d'infirmière sous prétexte qu'une autre travaille deux heures de plus par semaine», ajoute cette source.

Plutôt que de se focaliser sur les effectifs, la ministre plaide pour une «modernisation» de la fonction publique qui doit «évoluer». Elle insiste sur le rôle «régulateur» et «protecteur» du statut, qui n'empêche pas «que les brebis galeuses soient radiées».

Des «règles doivent être rappelées», par exemple en matière de temps de travail, admet-elle, tout en soulignant que les fonctionnaires sont davantage concernés par le travail de nuit et le dimanche que les salariés du privé.

Cet après-midi

Températures
Mini Maxi



Guère mieux.

Le ciel est encore gris. Et il faut s'attendre au retour de pluies plus ou moins durables par l'Est.

Le vent de Sud-Est à Est, modéré à assez fort, s'oriente progressivement par le Poutou au Nord-Est faible à modéré.

Un des projets est libéral... l'autre aussi

FILLON/JUPPÉ Les deux finalistes de la primaire à droite, qui débattent ce soir, présentent un programme économique ouvertement libéral. L'analyse de l'économiste Edwin Le Héron

Il se revendiquent tous les deux du gaullisme, mais François Fillon prescrit aux Français une cure à la Thatcher tandis qu'Alain Juppé privilégie une potion à la Schröder, même si ce dernier, encarté social-démocrate, n'a pas fait dans la demi-mesure pour réformer l'Allemagne.

Le débat de ce soir (à partir de 21 heures sur TF1, France 2 et France Inter) sera pour eux l'occasion de comparer leurs propositions, notamment sur le plan économique, où tous deux assument leur préférence libérale. Avec néanmoins quelques nuances que relève Edwin Le Héron, maître de conférences en économie à Sciences Po Bordeaux.

1 TVA et fiscalité

Les deux finalistes sont partisans d'une hausse de la TVA. Mais, note Edwin Le Héron, pour cette mesure comme pour les autres, le vainqueur du premier tour est beaucoup plus radical et vigoureux que son poursuivant.

« L'avantage de la hausse de la TVA est que cela introduit une sorte de protection tarifaire contre les produits fabriqués à l'étranger, souligne l'économiste. Juppé préconise une hausse de 1%, qui peut être absorbée par l'entreprise. À 2%, comme le prévoit Fillon, il y aura une répercussion sur le coût des produits et donc sur le pouvoir d'achat des ménages. »

Plutôt illogique aux yeux d'Edwin Le

Héron, qui rappelle que les deux candidats font un cadeau fiscal aux plus aisés en supprimant l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), ce qui, selon lui, ne fera « absolument pas revenir ceux qui ont placé leur argent à l'étranger et sont plutôt des rentiers ».

2 Suppressions de fonctionnaires

Là encore, souligne Edwin Le Héron, cette mesure est « un marqueur de droite ». Là où le député de Paris se munit d'une tronçonneuse avec 500 000 postes supprimés, le maire de Bordeaux se contente (si on ose dire) d'une hache avec environ deux fois moins de suppressions.

« Cela exige alors de redéfinir le périmètre d'intervention de l'État, explique l'enseignant bordelais. Si vous demandez aux Français s'il faut diminuer le nombre de fonctionnaires, ils disent oui. Si vous leur demandez : "Voulez-vous être soignés dans des établissements privés ?", "Voulez-vous inscrire vos enfants dans des écoles privées ?", "Voulez-vous moins de policiers ou de magistrats ?", ils répondent non. »

Pour lui, l'hypothèse Fillon revient à ne recruter aucun fonctionnaire pendant le quinquennat. « Du coup, qu'est-ce que je dis à mes doctorants qui souhaitent devenir chercheurs ou enseignants ? Leur horizon est bouché pendant cinq ans. »

François Fillon répond que le temps de travail sera porté à 39 heures. « Mais il ne parle pas de les payer plus. Qui acceptera de travailler plus sans gagner plus ? Là encore, Alain Juppé

augmente lui aussi le temps de travail mais préconise quand même des négociations, comme dans le privé. »

« De surcroît, ajoute Edwin Le Héron, Paris ne pourrait pas empêcher les collectivités d'embaucher des agents mais, en retour, pourrait alors diminuer les dotations, ce qui, par ricochet, risquerait d'entraîner une augmentation des impôts locaux pénalisant, là encore, la classe moyenne. »

3 Temps de travail

Les deux candidats sont d'accord pour mettre fin aux 35 heures. « Un autre marqueur de droite, commente Edwin Le Héron, sauf que c'est une décision symbolique puisque les 35 heures sont mortes depuis longtemps et que la durée moyenne en France est de 39 heures hebdomadaires. Mais Fillon reste flou sur les rémunérations, alors qu'avec Juppé on gagne plus en travaillant plus. »

Edwin Le Héron considère en outre que le programme Juppé, tout libéral qu'il soit, donne davantage de place à la négociation, tandis que Fillon, dit-il, « a la même vision que le Medef, pour qui le travail, l'État ou le fonctionnaire ne sont vus que comme des coûts ».

Les deux finalistes partagent par ailleurs l'idée d'alléger le Code du travail. Radicalement pour Fillon, plus modérément pour Juppé.

Autre point commun : repousser l'âge de la retraite à 65 ans, « ce qui, note Edwin Le Héron, ferme la porte des embauches aux jeunes ».

Le maire de Bordeaux va profiter de ce débat pour « poser des questions » à son adversaire

Qu'importe désormais que François Fillon ait mal pris le fait qu'Alain Juppé lui demande de clarifier sa position sur l'avortement. Le maire de Bordeaux a été clair : « Je ne renoncerais pas à poser d'autres questions. » Et c'est précisément dans cet état d'esprit qu'il abordera, ce soir, ce débat de l'entre-deux-tours face à l'ex-Premier ministre de Nicolas Sarkozy. « Il nous faut révéler qui est François Fillon. Et ce que cache son programme. Il nous faut expliquer », glisse l'entourage du maire de Bordeaux. Autrement dit, faire œuvre de pédagogie.

Pour se préparer à cette échéance décisive, Alain Juppé, qui n'a plus le vent en poupe, est resté au plus près de sa garde rapprochée hier à Paris afin de travailler ses arguments. À trois jours du second tour, il serait étonnant qu'il passe sous silence la mobilisation en faveur de François Fillon de Sens commun - l'émanation politique de La Manif pour tous-, qui est contre le mariage homosexuel et hostile à l'avortement. Tout

re chance Fillon : « Je peux aussi m'énerver ! »

comme il ne devrait pas manquer de rappeler, ainsi qu'il l'a fait ces derniers jours, que plusieurs personnalités d'extrême droite, comme Carl Lang, l'ancien secrétaire général du Front national, et Jacques Bompard, le maire d'Orange, ont pris fait et cause pour son adversaire.

« Faire barrage au FN »

Des soutiens qui, selon Alain Juppé, risquent de « fracturer la droite ». Et de compromettre la possibilité de « faire barrage au FN en 2017 ». Autant d'éléments qu'il compte exploiter, devant les caméras de France 2, pour s'afficher comme le tenant d'une droite moderne et plus ouverte, en particulier sur les questions de société, que celle du député de Paris.

Les précédents débats de cette primaire ayant permis de révéler François Fillon au grand public et d'enclencher sa redoutable dynamique, les juppéistes le savent : ce rendez-vous est celui de la dernière chance. Depuis l'annonce des résultats du premier tour, dimanche dernier, tous ont les yeux rivés sur cette confrontation. « Alain Juppé est combatif, résume un de ses proches. Il veut un vrai débat. » À lui d'être convaincant. **J. D.**

Le vainqueur incontestable du premier tour s'est dit surpris de la violence des attaques d'Alain Juppé

François Fillon n'a eu qu'une seule exigence pour le débat de ce soir : que les deux finalistes se retrouvent côte à côte derrière leur pupitre, comme pour les débats du premier tour ou ceux de l'élection américaine, et non face à face, comme c'est le cas pour l'élection présidentielle. Manière de montrer que, pour lui, ce débat ne doit pas tourner à la confrontation, mais seulement permettre de comparer des projets. « Il ne changera rien à son cap et il ne lâchera rien sur le fond, résume l'un de ses proches. Mais il répondra aux attaques. »

Des attaques de la part d'Alain Juppé qui pleuvent en rangs serrés depuis lundi matin. « On a tous été surpris par la violence de ces attaques, qui desservent toute la droite », raconte ce même proche. Ce que François Fillon lui-même avait résumé d'une phrase mardi matin après avoir reçu les parlementaires qui le soutiennent : « Je ne pensais pas que mon ami Alain Juppé se livrerait à des attaques d'une telle bassesse. »

« C'est dommage pour Alain Juppé, reprend un proche des deux hommes. Parce que ça va être sa sortie, et il mérite mieux que ça. »

Faux placide

Une réunion de préparation a eu lieu en présence des principaux parlementaires qui soutiennent François Fillon (Gérard Larcher, Bruno Retailleau, Bernard Accoyer, Serge Grouard...), de son ancien conseiller à Matignon Igor Mitrofanoff, de la communicante Anne Méaux, qui joue un rôle essentiel depuis l'été, ainsi que du directeur de la campagne, Patrick Stefanini, qui n'est autre qu'un ancien et très proche collaborateur... d'Alain Juppé. À tous, le candidat a promis de garder son calme, comme lors des trois premiers débats, mais il a ajouté : « Je peux aussi m'énerver ! » Ses interlocuteurs, qui savent ce faux placide parfois sujet à des emportements, l'ont conjuré de n'en rien faire... **B. D.**

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

S'il a presque dix ans de plus que lui, Alain Juppé revendique une approche plus moderne que François Fillon sur les questions de société et la famille. Le maire de Bordeaux a modéré sa position à l'égard du mariage homosexuel et, lors de son meeting de Toulouse, a taclé un de ses conseillers municipaux, Édouard du Parc, membre de La Manif pour tous et soutien de François Fillon. Comme le député de Paris, le maire de Bordeaux se déclare catholique pratiquant, mais tous deux sont des défenseurs de la laïcité. Cet été, Fillon soutenait l'interdiction par la loi du burkini, pas Juppé.

Ça coince à La Vigerie

ROUTE NATIONALE 141 À l'ouest d'Angoulême, direction Cognac, la mise à deux fois deux voies du tronçon entre Villesèche et La Vigerie est promise à l'horizon 2020. Mais...

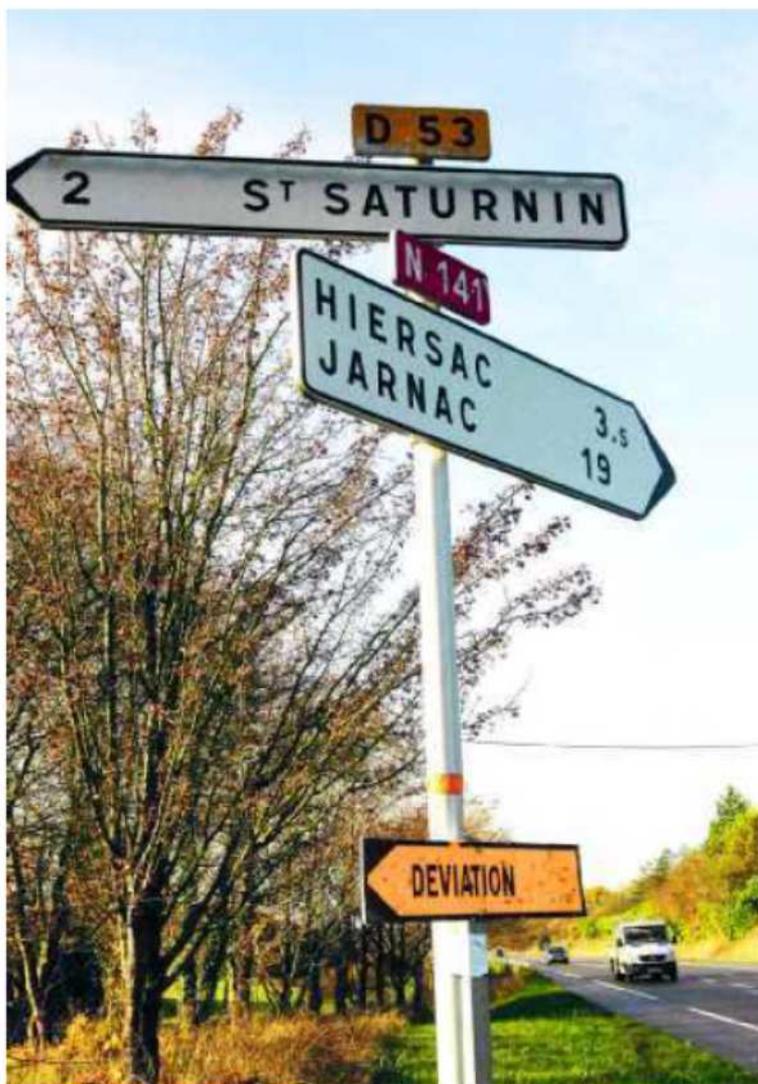
OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Suspendu en 2006, le chantier de mise à deux fois deux voies de la RN 141 à l'ouest d'Angoulême, entre l'échangeur de Villesèche (commune de Saint-Yrieix) et les hauteurs de La Vigerie (à Saint-Saturnin), sera-t-il une nouvelle fois renvoyé aux calendes grecques ? Non, répondra le préfet N'Gahane en personne, le jeudi 1^{er} décembre, lors d'une réunion publique importante au centre culturel de Saint-Saturnin. Ce soir-là, à 20 heures précises, le représentant de l'État dans le département dira que la déviation tant attendue devrait ouvrir fin 2019 ou début 2020. Mais il parlera aussi d'un « réel problème »...

1 Quel est ce nouveau souci au lieu-dit La Vigerie ?

Tous les automobilistes charentais connaissent l'endroit ; ses virages dangereux, son petit pont sur la Nouère mais aussi son radar. Ici, dans une portion limitée à 70 km/h, l'actuelle RN 141 croise la RD 83. Laquelle dessert le bourg de Saint-Saturnin d'un côté, Douzat et Asnières-sur-Nouère de l'autre. Dans sa dernière mouture, le projet d'aménagement de la RN 141 prévoit qu'un pont soit ici construit, au-dessus de la deux fois deux voies, afin que la circulation sur la RD 83 soit rétablie.

Seulement voilà, l'État n'est pas maître du foncier nécessaire à l'opération. Il doit acheter quelques parcelles à une quarantaine de propriétaires privés. Problème : la déclaration d'utilité publique (DUP), qui autorisait des expropriations, a expiré récemment. Les transactions se feront à l'amiable. Ou non. Le préfet prévient : « On ne va pas se lancer dans une nouvelle DUP qui nous ferait



L'intersection de l'actuelle RN 141 et de la RD 53. PHOTO MICHEL AMAT

perdre beaucoup de temps et d'argent. Il y a deux options. Soit les riverains acceptent de vendre les parcelles et on construit le pont. Soit on ne fait pas le pont, Saint-Saturnin sera coupé en deux et les usagers feront des détours de plusieurs kilomètres ! Nous ne reculerons pas et j'espère que le sens de l'intérêt général primerait ! »

2 Du coup, le chantier prendra-t-il du retard ?

Non, répond Gilles Paquier, le patron du service infrastructures et transports de la Dreal Poitou-Charentes (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). « Ce pont qui doit enjamber la nouvelle route doit être construit à la toute fin de l'opération. Le souci ici

rencontré ne retarde pas les autres opérations », assure l'ingénieur. Cet automne, les travaux de déplacement des réseaux d'eau et d'électricité ont repris. Courant décembre, la construction d'un nouveau pont près de la LGV Tours - Bordeaux devrait débuter. Puis, début 2017, le marché de terrassement fera l'objet d'une procédure officielle d'appel d'offres.

3 Quel est le coût exact de ce programme routier ?

Le chantier de la déviation dite de Villesèche-La Vigerie est évalué à 40 millions d'euros. Son financement est inscrit au dernier contrat de plan liant l'État à la Région. Il se décompose ainsi : le Département doit apporter 21 M€, l'État 8 M€, le Grand-Angoulême 5 M€, et le Grand-Cognac 3 M€.

L'aménagement de ce tronçon routier de 5,5 km est attendu depuis des années. Dans le prolongement d'une portion à deux fois deux voies aménagée en 2004, il devrait faciliter le trajet Angoulême - Cognac. Il fluidifiera également la circulation dans le quartier des Planes à Saint-Yrieix et la côte de Sainte-Barbe, direction Fléac, où transitent 14 000 véhicules par jour, dont 1 200 poids lourds.

4 Pourquoi cette opération est-elle si longue ?

Parce qu'elle fut compliquée par le chantier de la LGV Tours - Bordeaux. Les services de la Dreal ont dû composer avec le tracé de la voie ferrée, qui file tout droit, à Fléac. Des travaux ont été entamés puis interrompus. Ainsi trouve-t-on ici et là, dans un décor fantomatique, deux ponts enjambant des pistes XXL qui ne mènent nulle part. Enfin, pour le moment... Que les contribuables se rassurent : demain, après-demain, les ouvrages en question seront bien utilisés.

Le projet de mise à deux fois deux voies de la RN 141



Les migrants racontent

CRISE MIGRATOIRE Quinze hommes, en majorité soudanais, sont arrivés lundi. Ils affirment avoir fui la guerre. Rencontre

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Sans parler la même langue qu'eux, leurs discussions laissent paraître une certaine timidité matinée de fatigue. Mohamed et Ali font partie du groupe de 15 migrants de 18 à 32 ans arrivés lundi à Cognac. Ils nous reçoivent dans leur nouveau « chez eux ». Un des trois appartements gérés par l'Aserc. L'association socioculturelle a été chargée par la préfecture de gérer un centre d'accueil et d'orientation.

Les hommes présents depuis quarante-huit heures sont tous soudanais, à l'exception d'un Érythréen. C'est de là que part un long périple, dans cette région du Darfour minée par une guerre vieille de treize ans (1). « J'ai un diplôme d'ingénieur en télécommunication, se présente Mohamed, 28 ans. J'ai été obligé de fuir mon pays. Je n'exerçais aucune activité politique mais j'ai été arrêté et torturé (2). »

Un naufrage en Méditerranée

Il ne dira rien de plus précis sur sa vie d'avant, qui ne lui a pas enlevé le sourire, souvent présent sur son visage. « J'ai décidé de partir en août 2014. Je savais qu'il y avait des morts en Méditerranée alors je suis passé par la terre : Turquie, Bulgarie, Serbie, Hongrie... Sur la route, on a rencontré beaucoup d'ennuis : des trafiquants, la police à la frontière... »

C'est finalement à Paris qu'il se fixe. Dans la capitale, Mohamed fait la connaissance d'Ali, 25 ans. Son parcours et son profil sont totalement différents. Le jeune homme est fermier, et vient d'une région reculée. Si Mohamed arrive à rejoindre sa famille, Ali n'a plus de nouvelles. « Je suis parti en octobre, raconte-t-

il fébrilement. Il fallait que je fuie la guerre... Je suis allé jusqu'en Libye, où j'ai travaillé comme manutentionnaire. » Son salaire, Ali le met de côté. Son patron l'a également aidé à payer les passeurs promettant de l'emmener jusqu'en Europe. Mais le scénario va virer au drame, comme pour des centaines d'autres embarcations : « Notre petit bateau contenait 168 personnes. Il a coulé et beaucoup ont trouvé la mort. On a finalement été secourus par des pêcheurs... »

L'Aserc va embaucher

Lorsque Ali raconte ce moment, il est comme absent, le regard dans le vide. « On les sent assez affectés », explique Al Saleh. En milieu d'après-midi, ce traducteur bénévole propose de rejoindre l'autre groupe à l'Aserc. D'autres Soudanais rencontrés dans la capitale.

En chemin, Ali et Mohamed reviennent sur la vie à Paris. « C'était très dur, confirment-ils. On dormait

par terre, sous le pont Stalingrad. Il y avait des violences. Et on a fini par être évacués par la police. » Ils seront finalement conduits au centre d'accueil de Cognac, géré par l'Aserc. « Maintenant, il reste beaucoup de choses à faire, assure Marine Perino-Berna, la présidente. Il faut mettre en route le suivi social. Pour cela, nous allons embaucher grâce aux aides de l'État (3). Et puis nous préparons plein d'activités pour les intégrer. »

Pour l'heure, dans les locaux de l'Aserc, à Crouin, l'urgence est à la

constitution des dossiers. Hier, les papiers s'accumulaient sur le bureau de Catherine Bretaudeau, salariée chargée de l'accueil.

30 % de chances d'avoir l'asile Dont celui de Barakat, un fermier de 28 ans au parcours chaotique. « Devant la guerre, ma famille et moi avons préféré fuir dans un



Mohamed (à gauche) et Ali ont reçu une carte de Cognac, qu'ils sont curieux de découvrir. PHOTOS J.G.

camp en 2013. Mais le site a été attaqué, brûlé, et j'ai été arrêté par le gouvernement. Quand j'ai été libéré, j'ai fui sans revoir ma femme. » Barakat est en effet le seul à ne pas être célibataire.

« J'espère faire venir ma famille et surtout mon fils de six ans », avoue-t-il. Toutefois les chiffres sont là : si le Soudan arrive en tête des na-

camp en 2013. Mais le site a été attaqué, brûlé, et j'ai été arrêté par le gouvernement. Quand j'ai été libéré, j'ai fui sans revoir ma femme. » Barakat est en effet le seul à ne pas être célibataire.

« J'espère faire venir ma famille et surtout mon fils de six ans », avoue-t-il. Toutefois les chiffres sont là : si le Soudan arrive en tête des na-

tionalités à demander l'asile, seulement 30 % des 5 091 requêtes déposées en 2015 ont finalement été acceptées.

« Quand j'ai été libéré, j'ai fui sans revoir ma femme ni mon fils »

Évidemment, tous espèrent obtenir le sésame. Aidés par l'Aserc, les migrants vont déposer une demande d'asile. Ensuite, l'Ofpra (Office français de protection

des réfugiés et apatrides) va enquêter sur chaque cas et vérifier qu'ils correspondent aux critères de l'asile politique. Cette entité publique doit théoriquement répondre en six mois, mais le délai peut aller jusqu'à un an dans des cas complexes.

Questionnée sur leur possible échec, la majorité préfère se projeter dans l'avenir. « Nous voulons nous intégrer en apprenant le français et trouver du travail. Simple-ment avoir une vie normale. »

(1) Plusieurs facteurs sont en cause : l'explosion démographique, la sécheresse, des tensions ethniques...

(2) Les associations humanitaires parlent de crime contre l'humanité et accusent le gouvernement d'avoir organisé un génocide ayant fait environ 300 000 morts et 2,7 millions de déplacés.

(3) L'État donne à l'Aserc 25 euros par jour et par migrant pour le transport, l'hébergement, l'accompagnement. Charge à l'association d'utiliser la somme comme elle le souhaite.

Des droits relativement limités

DÉCRYPTAGE

Les bénéficiaires accordés aux migrants font l'objet de beaucoup de rumeurs

Hébergement

Selon la mairie, les migrants n'ont pris la place d'aucun Cognacais. « Les appartements étaient vacants et n'avaient pas fait l'objet d'une demande depuis au moins deux mois », précise Marianne Reynaud.

Allocations

N'ayant pas la nationalité, les migrants n'ont pas droit au RSA, pas plus qu'aux allocations logement

proposées par la CAF. En revanche, une allocation pour demandeurs d'asile existe depuis 2015. Elle est délivrée à ceux qui vivent en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada). Son montant varie en fonction de la taille du ménage : une personne seule touchera 201 euros par mois, alors qu'une famille de 10 bénéficiera de 1 122 euros. En dehors du Cada, ces sommes sont majorées de 126 euros.

Travail

Par principe, la loi interdit de salarier une personne sans papiers. Une des possibilités est la régularisation par le travail : cela concerne des person-

nes avec un titre de séjour, ayant passé au minimum trois ans en France, si elles prouvent avoir travaillé vingt-quatre mois. La circulaire Valls (2012) a durci ces conditions : ne pas avoir commis de troubles à l'ordre public, ne pas être en situation de polygamie, maîtriser le français...

Santé

Des soins médicaux gratuits sont accordés dans le cadre de l'aide médicale d'État, qui s'applique dans des conditions relativement strictes (maladies graves ou urgences). Certains candidats à la présidentielle souhaitent restreindre cette couverture maladie universelle.

Regroupement familial

Les conditions sont drastiques : présence depuis dix-huit mois, avoir une carte de séjour temporaire d'au moins un an, ressources stables, logement assez grand, ressources suffisantes...

Rester en France

Un demandeur d'asile obtenant le statut de réfugié se voit remettre une carte de résident pour dix ans. En cas d'échec, les autorités peuvent accorder une protection d'un an aux personnes dont la vie est menacée. Au final, si aucun statut n'est trouvé, le migrant est en situation illégale et doit quitter le territoire.

Une question très politique

Le 15 octobre, deux manifestations se faisaient face à Cognac : 70 antimigrants contre 80 partisans. Tout est parti d'un appel du Front national. « La solidarité ne doit pas être un racket organisé pour soulager les bonnes consciences, alertait le tract. Il est toujours plus facile d'être généreux avec l'argent des autres, en l'occurrence, celui du contribuable. » Marianne Reynaud-Jeandidier, l'adjointe au maire, explique qu'il est « de nos devoirs d'accueillir les migrants ». Elle détaille les 3 500 euros de subvention : « Il s'agissait d'une aide d'urgence pour organiser leur arrivée : d'abord pour préparer l'appartement, ensuite pour payer la salariée de l'Aserc chargée de l'accueil avant que les aides d'État prennent le relais. Aucune autre somme ne sera dégagée. » Des centaines de personnes avaient répondu à l'appel de la mairie pour fournir des vêtements et du matériel, dont le surplus a été partagé avec d'autres centres d'accueil.



Isabelle Lassalle avait organisé la manifestation d'octobre. ARCHIVES ANNE LACAUD

Aux Jardins de Louise, on s'est envolé en Afrique

CHATEAUBERNARD Les résidents du Jardin de Louise, rejoints par des membres du club des aînés castelbernardin et cognaçais, se sont volontiers laissés embarquer sur le continent africain aux côtés des danseurs et musiciens de l'association Watsera vendredi dernier.

;
|
; Demain,
Jean-Marie Cavada
à la salle des fêtes

;
|
; **SAINT-SULPICE-DE-COGNAC**
Demain, vendredi 25 novembre, à 18 h 30, à la salle des fêtes, le député européen, président de Génération citoyen, Jean-Marie Cavada animera une conférence-débat sur le thème « Tout transformer, la nouvelle urgence démocratique ». Entrée gratuite.

Collecte des déchets : Calitom se veut rassurant

En ouverture de la réunion du conseil municipal lundi soir, François Filippi, directeur de l'exploitation de Calitom (1), invité par Philippe Nifenecker, maire, a rappelé les incidences de la loi Notre.

La nouvelle agglomération des quatre communautés de communes du Cognaçais aura la compétence obligatoire en matière de traitement des déchets, et facultative en ce qui concerne leur collecte. Concrètement, Calitom poursuivra ses services en 2017, sauf la collecte pour la ville de Cognac confiée à Veolia par marché jusqu'au 31 décembre 2021. Les modifications statutaires liées au nouveau dispositif communautaire ont été adoptées à l'unanimité par les élus.

Tarifs municipaux Les élus ont voté pour 2017 une légère augmentation des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie, à savoir le repas des enfants passera à 2,65 € (2,55 actuellement), celui des adultes à 5,70 € (5,60). Pour la garderie matin et soir, il en coûtera 3,20 € (contre 3,10), et pour le matin seulement, 1,70 € (inchangé).

Assainissement Pour le service public de l'assainissement non collectif

(Spanc), créé à Boutiers le 1^{er} janvier de cette année, il manquait une délibération relative au tarif des interventions du concessionnaire Veolia. Le contrôle obligatoire du bon fonctionnement et du respect des normes sanitaires, valable quatre ans, s'élèvera à 115 euros ; le contrôle de la réalisation des travaux prescrits est fixé à 60 euros ; en cas de déplacement pour un rendez-vous non décommandé, il en coûtera 21 euros. La compétence du Spanc sera transférée à l'Agglo en 2017.

Agglomération Philippe Nifenecker a été élu par le conseil pour siéger parmi les 96 délégués au sein du futur conseil communautaire, Thérèse Brunellière sera suppléante. Le maire a souligné la « perte de poids politique de la commune », avec un seul délégué, alors que la commune se situe en huitième position dans l'Agglo au regard du nombre d'habitants.

Pierre Barreteau

(1) Calitom est un syndicat mixte avec pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire départemental de la Charente (hors Grand Angoulême).

Lecture en liberté écrit le mot « fin »



Au terme de l'assemblée, l'association a opté pour sa dissolution. PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

Lundi se tenait l'assemblée générale extraordinaire de l'association Lecture en Liberté. À l'ordre du jour un seul sujet : les perspectives de la lecture publique à compter de 2017 dans la nouvelle communauté d'agglomération. Et en conséquence, le devenir de l'association (maintien ou dissolution).

En ouverture de séance, le maire Lilian Jousson a rappelé que l'association Lecture en Liberté, créée en 1989, avait pour but d'animer la bibliothèque municipale, seuls les adhérents devaient payer une cotisation. Puis, les lecteurs qui avaient eu accès à la bibliothèque gratuitement jusque-là durent s'acquitter d'un droit d'entrée assimilé à une cotisation. L'association a profité, à l'époque, des contrats aidés pour faire vivre la bibliothèque. Alain Bruand, le président, a poursuivi en

ajoutant que la disparition de ce type de contrat a obligé à un volontariat qui reposait souvent sur les mêmes personnes par manque de candidatures.

Les changements de 2017

M^{me} Bellec, maire adjointe, poursuit en expliquant que depuis le 1^{er} janvier, une convention a été passée avec la bibliothèque de Saint-Brice. Cette bibliothèque est animée par une professionnelle qui donne des conseils et se consacre pour plusieurs heures à celle de Louzac, avec son aide quelque chose de nouveau s'est progressivement mis en place : l'accompagnement et les conseils.

Pour Lilian Jousson, la création de la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017 va induire des changements importants, Grand

Cognac récupérera deux médiathèques intercommunales Jarnac et Châteauneuf ce qui fait qu'une politique de lecture publique sera nécessairement redéfinie. À ce moment-là, il se posera la question du lien entre les différentes structures, les équipements existants devront avoir un traitement et une politique unique.

Alain Bruand a exprimé son désir d'arrêter la présidence et déclare ne pas avoir de candidat pour le remplacer. Dans ce cas plusieurs bénévoles estiment qu'il faut mieux inscrire le mot « Fin » à une aventure qui n'a plus sa place. Un vote s'ensuit qui confirme la dissolution de Lecture en Liberté par 9 pour et 2 abstentions. Une réunion, en comité restreint, aura lieu afin de délibérer sur l'affectation des finances.

Colette-Christiane Guné

À l'école de la réussite

CHÂTEAUBERNARD Team Cycliste est la première école de vélo du Département grâce aux bons résultats des enfants

On ne lâche pas son « bébé » - huit ans d'existence - aussi facilement. Le président, Bruno Delomme, l'avait pourtant annoncé l'an passé mais la passion du vélo l'a encore une fois emportée. Il rempile pour quatre ans, secondé par son fils, Damien, avec une école de vélo au sommet.

Samedi, salle Jean-Tardif, le responsable de l'école de vélo, Paulo Da Costa, a profité de l'assemblée générale du Team Cycliste pour saluer l'excellent parcours effectué par les 12 enfants évoluant de poussins à minimes. Un parcours qui vaut au club d'être la première école de vélo du Département en termes de classement.

La bonne nouvelle ne s'arrête pas là. Team Cycliste termine 3^e au challenge régional des écoles de vélo. Sur les 17 rencontres organisées, les enfants ont obtenu sept victoires à Châ-

tillon-sur-Thouet, Coulgens, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Angeau, Saint-Cybardeaux, Houlette et la Couronne. Parmi celles-ci, Châtillon-sur-Thouet et Saint-Jean-d'Angély constituent deux manches du challenge régional.

Agenda rempli

Les jeunes cyclistes se sont aussi distingués au P'tit tour Poitou-Charentes dont les épreuves se tiennent en prélude du Tour des « plus grands ». Quentin Faure, Yanis Jobit et Tom Renaud ont remporté l'épreuve à Angoulême, qualificative pour celle de Poitiers. Yanis Jobit a gagné à Poitiers tout comme Pauline Faure chez les minimes.

Outre ces résultats sportifs, le club repart pour une nouvelle saison chargée en manifestations avec une course cycliste sur route à Genté (le 23 avril), une course école de cy-

clisme (le 14 mai), un vide-greniers (le 11 juin), la course cycliste nocturne à Châteaubernard (le 28 juin), le cyclo-cross de l'échassier (le 1^{er} octobre), une bourse du cycle et un vide-greniers (le 29 octobre) et un 2^e cyclo-cross à Genté (le 10 décembre).

Remaniements au bureau

Le club finit l'année avec un solde négatif - 67 424 euros en dépenses et 65 947 euros en recettes - mais reste motivé. Bruno Delomme regrette aussi que le Centre national pour le développement du sport n'ait pas soutenu son projet consistant à ouvrir la pratique du vélo aux enfants de cités. Quelques remaniements ont eu lieu au sein du bureau : Sylvie Bolnot devient trésorière et Paulo Da Costa responsable communication. Marie-Line Delomme reste secrétaire.

Sandra Balian